

**E 3990**

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

TREIZIÈME LÉGISLATURE

**SÉNAT**

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2007-2008

---

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale  
le 26 septembre 2008

---

Enregistré à la Présidence du Sénat le 26 septembre 2008

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE  
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

**Décision de la Commission** portant adoption de la liste de candidats à soumettre au Conseil et au Parlement européen concernant la désignation de quatre membres du conseil d'administration de l'Agence européenne des médicaments.

C (2008) 5032 FINAL.





**CONSEIL DE  
L'UNION EUROPÉENNE**

**Bruxelles, le 23 septembre 2008 (24.09)  
(OR. en)**

**13385/08**

**LIMITE**

**MI 322  
SAN 194  
AGRILEG 160  
ECO 117**

**NOTE DE TRANSMISSION**

---

Origine: Pour le Secrétaire général de la Commission européenne,  
Monsieur Jordi AYET PUIGARNAU, Directeur

Date de réception: 17 septembre 2008

Destinataire: Monsieur Javier SOLANA, Secrétaire général/Haut Représentant

Objet: DÉCISION DE LA COMMISSION portant adoption de la liste de  
candidats à soumettre au Conseil et au Parlement européen concernant la  
désignation de quatre membres du conseil d'administration de l'Agence  
européenne des médicaments

---

Les délégations trouveront ci-joint le document de la Commission - C(2008) 5032 final.

p.j.: C(2008) 5032 final



COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

Bruxelles, le 16.9.2008  
C(2008) 5032 final

**DÉCISION DE LA COMMISSION**

**portant adoption de la liste de candidats à soumettre au Conseil et au Parlement européen concernant la désignation de quatre membres du conseil d'administration de l'Agence européenne des médicaments**

## DÉCISION DE LA COMMISSION

### **portant adoption de la liste de candidats à soumettre au Conseil et au Parlement européen concernant la désignation de quatre membres du conseil d'administration de l'Agence européenne des médicaments**

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu le règlement (CE) n° 726/2004 du Parlement européen et du Conseil du 31 mars 2004 établissant des procédures communautaires pour l'autorisation et la surveillance en ce qui concerne les médicaments à usage humain et à usage vétérinaire et instituant une Agence européenne des médicaments,

considérant que l'article 65 du règlement susmentionné précise la composition du conseil d'administration ainsi que la procédure à appliquer pour la désignation de ses membres qui incluent deux représentants des organisations de patients, un représentant des organisations de médecins et un représentant des organisations de vétérinaires, nommés par le Conseil en concertation avec le Parlement européen sur la base d'une liste, établie par la Commission, qui comporte un nombre de candidats sensiblement plus élevé que le nombre de membres à désigner,

considérant que la Commission a communiqué tous les noms qui lui ont été proposés dans le cadre d'un appel à manifestation d'intérêts et qu'il ne lui a pas été possible d'identifier un nombre plus élevé de candidats que le nombre de postes à pourvoir pour les représentants des médecins et des vétérinaires étant donné que les associations européennes des organisations de médecins et de vétérinaires ont appliqué leur processus de sélection interne et ont chacun proposé un candidat unique pour les représenter au conseil d'administration,

DÉCIDE:

#### *Article unique*

La liste de six candidats jointe en annexe est adoptée par la Commission et soumise au Conseil et au Parlement européen pour la désignation de quatre membres du conseil d'administration de l'Agence européenne des médicaments (EMA).

Fait à Bruxelles, le 16.9.2008

*Par la Commission*  
*Günter VERHEUGEN*  
*Membre de la Commission*

## ANNEXE

### CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'EMEA – MEMBRES NON INSTITUTIONNELS

#### PERSONNES PROPOSÉES PAR LES ASSOCIATIONS

##### Association de médecins

Le CPME (Comité permanent des médecins européens) est actuellement la seule association représentative des médecins au niveau européen

<b>CPME</b> <b>Comité permanent des médecins européens</b>	<b>Lisette Tiddens-Engwirda</b>
---	---------------------------------

##### Association de vétérinaires

La FVE (Fédération des vétérinaires d'Europe) est actuellement la seule association représentative des vétérinaires au niveau européen

<b>FVE</b> <b>Fédération des vétérinaires d'Europe</b>	<b>Henk Vaarkamp</b>
---	----------------------

##### Associations de patients

<b>ECPC</b> <b>European Cancer Patient Coalition</b>	<b>Jan Geissler</b>
<b>EPF</b> <b>Forum européen des patients</b>	<b>Mike O'Donovan</b>
<b>EFNA</b> <b>Fédération européenne des associations neurologiques</b>	<b>Mary G Baker</b>
<b>BEUC</b> <b>Bureau européen des unions de consommateurs</b>	<b>Monique Goyens</b>